

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2013

Présents : M Dovergne : Maire, Mme Hanosset M : Adjointe
Mmes Berthe M, O Lavallard
Mrs Pommier A, Mazurier T, Lapère E, Delecroix S, Mr. Lemarié S.,

Absents : Mme Bourgois A,

Secrétaire de séance : Mme Maryline Hanosset.

I - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ; Service de l'eau :

Le Conseil Municipal, après d'être fait présenter le compte administratif 2012 du service de l'eau l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 01 - 030413 - 80237

II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 ; Service de l'eau :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 du service de l'eau conforme au compte administratif.

Délib.N° 02 - 030413 - 80237

III - AFFECTATION DE RESULTAT 2012 ; Service de l'eau :

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif 2012 au budget de l'eau 2013 soit un excédent de 28 866€ en fonctionnement et un déficit de 37 473 € en investissement.

Délib.N° 03 - 030413 - 80237

IV - PRIX DE L'EAU :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix au m³ d'eau pour la Commune d'Aubercourt et pour celle de Démuin pour l'année 2013 comme suit : **1,30 € le m³**

Délib.N° 04- 030413 - 80237

V - BUDGET PRIMITIF 2013 ; Service de l'eau :

Le Conseil Municipal, après d'être fait présenter le budget prévisionnel 2013 du service de l'eau l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 05 - 030413 – 80237

VII - CONVENTION AVEC V2P AMENAGEMENT:

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec V2P Aménagement pour une participation financière aux travaux de renforcement de voirie et d'extension du réseau d'eau potable rue des Tilleuls permettant d'alimenter le lotissement à hauteur de 10 000 € TTC.

Délib.N° 06 - 030413 - 80237

VI - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ; Commune :

Le Conseil Municipal, après d'être fait présenter le compte administratif 2012 de la Commune l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 07 - 030413 - 80237

VIII - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 ; Commune :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 du budget Communal conforme au compte administratif.

Délib.N° 08 - 030413 - 80237

IX - AFFECTATION DE RESULTAT 2012 ; Commune :

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif 2012 au budget de la Commune 2013 soit un excédent de 128 270,44€ en fonctionnement et un déficit de 73 492,90€ en investissement.

Délib.N° 09 - 030413 - 80237

X - TAUX :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide de retenir les taux suivants pour l'année 2013 :

Taxe d'habitation :	19,08%
Taxe sur le foncier bâti :	13.40%
Taxe sur le foncier non bâti :	29.85%
Cotisation foncière des entreprises :	14.61%

Délib.N° 10 - 030413 - 80237

XI - AMORTISSEMENT PLU :

Le Conseil Municipal décide d'amortir le PLU sur 10 ans soit 10 100€ par an.

Délib.N° 11 - 030413 - 80237

XII - BUDGET PRIMITIF 2013 : Commune :

Le Conseil Municipal, après d'être fait présenter le budget prévisionnel 2013 de la Commune l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 12 - 030413 – 80237

Le Conseil Municipal, après d'être fait présenter le budget prévisionnel annexe 2013 « ALSH » l'approuve à l'unanimité.

Délib.N° 13 - 030413 – 80237

XIII - TARIF SALLE DES FETES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix de location de la Salle des Fêtes pour 2013 à compter du 1^{er} mai comme suit :

-Habitants de Démuin	150 €
-Extérieurs	300€

Délib.N° 14 - 030413 – 80237

XIV - DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Après s'être fait présenté la proposition de composition du conseil communautaire faite par le bureau de la CCALM stipulant que la Commune de Démuin n'aurait qu'un délégué, le Conseil Municipal refuse cette proposition et suggère une autre répartition donnant à Démuin 2 délégués.

XV - DIVERS :

- Réunion publique 12/04

- Marché du terroir 13/04
- Point sur le repas du 12/06
- Point sur le Conseil d'école

La séance est close à 23 H 05 et comporte 14 délibérations.

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M. Hanosset

M. Berthe

O. Lavallard

E. Lapère

A. Pommier

T. Mazurier

S. Delecroix

S. Lemarié